



Schweizerischer Getreideproduzentenverband  
Fédération suisse des producteurs de céréales  
Federazione svizzera dei produttori di cereali

## Bulletin de marché

Publication périodique de la Fédération suisse des producteurs de céréales

### Dans ce numéro: Prix de la récolte 2022

- Panifiables: prix 2022 1
- Explication „Box plots“
- Céréales fourragères: prix 2022 2
- Evolution du blé fourrager et de l'orge 2014 - 2022
- Oléagineux: prix 2022 3
- Aperçu : récoltes 2023/2024
- Commentaire 4

### Blé panifiable: prix indicatifs atteints !

Après une récolte 2021 catastrophique, la récolte 2022 a vu un retour à la normale autant pour les rendements que pour la qualité. Le recensement des prix aux producteurs, effectué par la Fédération suisse des producteurs de céréales, montre que les prix ont augmenté pour toutes les classes en comparaison avec l'année précédente. Les prix indicatifs « après-récolte », négociés en septembre 2022 ont été atteints.

La récolte de céréales panifiables 2022 s'est déroulée dans de bonnes conditions. Aucun problème de qualité majeur n'a été recensé et les rendements ont été satisfaisants à bons. Des différences régionales sont naturellement présentes, mais la récolte 2022 peut être qualifiée de bonne au niveau suisse.

La guerre en Ukraine, la flambée des prix internationaux des matières premières et les problèmes relatifs à la logistique ont passablement compliqué la commercialisation et l'approvisionnement. Grâce à un bilan quantitatif équilibré au niveau suisse et aux mesures de gestion de l'offre, les prix aux producteurs ont atteint un niveau couvrant en grande partie les

augmentations des coûts de production.

#### Prix 2022

En comparaison avec la récolte 2021, les prix 2022 ont augmenté pour toutes les classes de qualité. La médiane des prix bruts aux producteurs pour la classe Top a progressé de Fr. 5.25/dt et se situe à Fr. 58.75 (2021 : Fr. 53.50/dt). La médiane de la classe I a également progressé (+ Fr. 3.75/dt par rapport) pour arriver à Fr. 56.-/dt (2021 : Fr. 52.25/dt). Pour la classe II, la tendance était légèrement plus faible (+ 3.40/dt) pour atteindre Fr. 52.25/dt (2021 : Fr. 48.85/dt).

Les variations des prix nets aux producteurs (déduction faite des taxes d'entrée, des cotisations professionnelles, des coûts de stockage et d'éventuels autres coûts) s'est accentuée entre 2021 et 2022. Les prix recensés pour le blé Top se situaient entre Fr. 48.-/dt et Fr. 61.20/dt, soit une différence de Fr. 13.20/dt !

#### Coûts des centres collecteurs

Les coûts moyens prélevés par les centres collecteurs pour la réception des céréales panifiables se montent à Fr. 3.40/dt, mais ils varient fortement. Les

coûts les plus faibles sont de Fr. 1.30/dt et les plus élevés à Fr. 5.-/dt.

#### Prix nets aux producteurs, blé Top [Fr./dt de poids net]

	Min.*	Max.	Différence
2022	43.20	56.40	13.20
2021	42.04	51.77	9.73
2020	34.20	46.00	11.80
2019	31.70	43.42	11.72

\*Les prix les plus bas s'expliquent de la manière suivante : certains centres collecteurs paient beaucoup moins pour la marchandise conventionnelle, motivant ainsi les producteurs à s'inscrire pour Suisse Garantie ou IP-Suisse.

Après une forte hausse en 2019 (due à l'augmentation des cotisations des producteurs au fonds d'allègement de marché de la FSPC), la différence entre les prix bruts et nets pour les producteurs a maintenant tendance à se stabiliser. Les cotisations permettent de financer les éventuels déclassements et les soutiens aux exportations. En compensation, la Confédération verse un supplément aux céréales panifiables et fourragères (Fr. 124.-/ha en 2022).

### Calcul des prix nets

#### Prix bruts aux producteurs

- Coûts au centre collecteur (taxes d'entrée, cotisations, coûts de séchage, déduction à cause de la qualité)

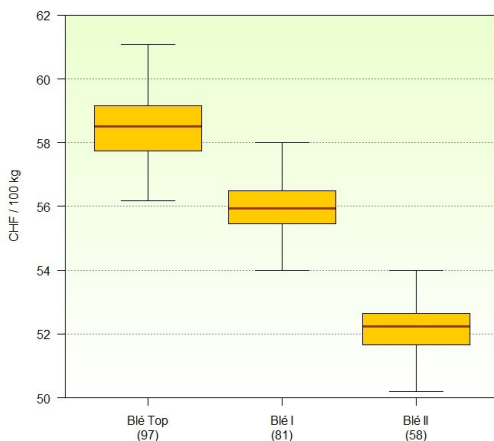
+ Bonus pour la qualité

#### Blé Top: médianes des prix bruts et nets [Fr./dt]

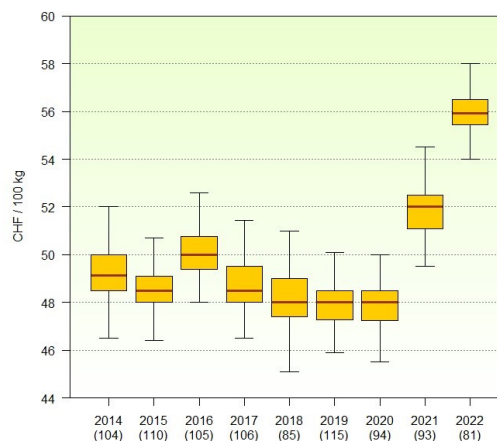
	Prix brut [Fr/dt] *	Prix net [Fr/dt]*	Différence [Fr/dt]
2022	58.75	50.45	8.30
2021	53.50	45.25	8.25
2020	49.05	40.60	8.45
2019	49.25	41.05	8.20

\* Médiane de la classe Top par dt de poids net.

Prix bruts aux producteurs, blé 2022



Prix bruts aux producteurs, blé classe I, 2014-22

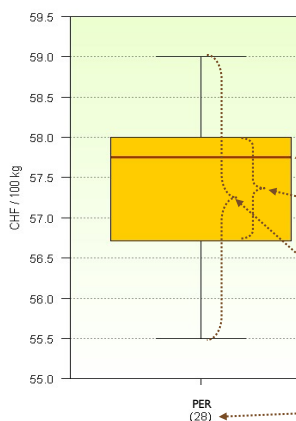


#### Remarque sur les données:

Pour la mise en valeur des prix des céréales panifiables, tous les modes de production ou labels ont été pris en compte (sauf le bio) : IP-Suisse (prix de base sans les primes), Suisse Premium, Suisse Garantie et PER.

**Un grand merci pour l'envoi des décomptes !**

## Explications des „box plots“ et médianes



Nous souhaitons ici expliquer en détail la présentation des prix payés aux producteurs sous forme de boxplots.

La « ligne du milieu » représente la médiane. 50 % des données se situent en-dessus de cette ligne et 50 % en-dessous.

Le rectangle orange (=box) contient 50 % des données. En-dessous et en-dessus de ce rectangle sont représentés chaque fois 25 % des données.

Les lignes verticales, y compris le rectangle, contiennent environ 95 % des données.

Le nombre de données (annonces) est donné en-dessous de l'axe, entre parenthèse.

Les boxplots, peu influencés par les données extrêmes, sont adaptés à la mise en valeur d'un nombre restreint de données. Les valeurs extrêmes ne sont pas représentées.

Les données ont été annoncées par des délégués de la FSPC et des centres collecteurs. La majorité des annonces provient de centres collecteurs différents ; toute la Suisse est ainsi représentée, mais sans pondération.

## Céréales fourragères : Evolution des prix

En raison des fortes fluctuations sur les marchés mondiaux et du manque de réactivités du système de protection à la frontière, la commercialisation de la récolte 2022 de céréales fourragères ne s'est pas déroulée de manière optimale.

Les prix indicatifs fixés pour la récolte 2022, augmentés de 3 francs, n'ont pas été atteints malgré une progression des prix bruts par rapport à 2021. Certains centres collecteurs ont versé les prix indicatifs aux producteurs (achat de marchandise), mais n'ont pas réussi à atteindre les mêmes prix à la sortie du centre collecteur (vente).

En moyenne, les prix bruts ont atteint Fr. 38.95/dt pour le blé fourrager (prix indicatif : Fr. 39.50/dt) et Fr. 36.25/dt pour l'orge (prix indicatif : Fr. 37.50/dt).

Les taxes d'entrée du blé fourrager varient fortement d'un centre collecteur à l'autre. Les plus faibles sont à Fr. 0.50/dt et les plus élevées à Fr. 3.50/dt. Certains centres collecteurs font parfois des différences dans les taxes d'entrée des différentes céréales fourragères.

Par rapport à 2021, la médiane du blé fourrager (prix net) a progressé de Fr. 2.05/dt ; celle de l'orge a augmenté de Fr. 1.63/dt. La fourchette des prix nets aux producteurs est grande pour l'orge et le blé fourrager. Les différences parfois importantes dans les taxes d'entrée jouent un grand rôle.

Les cotisations sur les céréales fourragères sont restées stables à 12 centimes par 100 kg. Le supplément aux céréales est également versé pour les céréales fourragères (Fr. 124.-/ha en 2022).

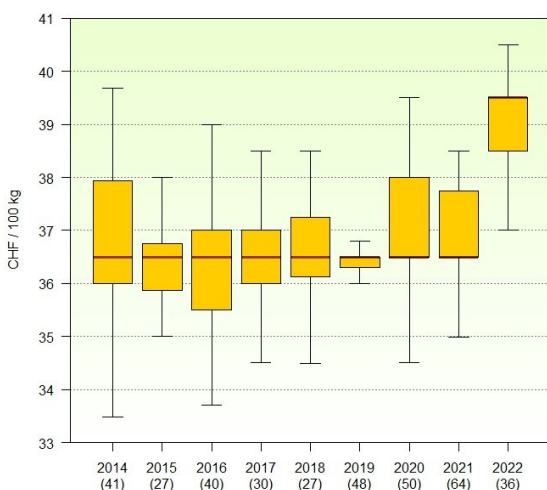
### Prix nets aux producteurs

[Fr./dt de poids net

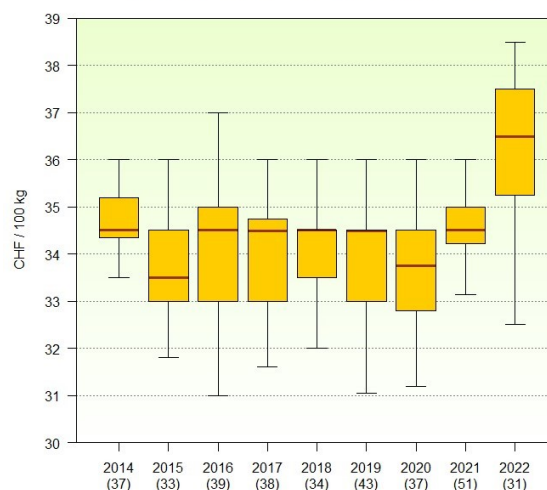
	Blé fourrager [Fr./dt]	Orge [Fr./dt]
<b>Médiane</b>	36.13	33.51
<b>Min.</b>	33.07	26.60
<b>Max.</b>	39.38	36.08
<b>Variation</b>	6.31	9.48

Remarque : les prix spéciaux pour les livraisons en compte marchandise ou les contre-affaires n'ont pas été mis en valeur, en raison de la multitude des systèmes appliqués. Pour des livraisons en compte marchandise, les céréales fourragères bénéficient généralement d'un prix plus élevé.

Prix bruts aux producteurs, blé fourrager 2014-22



Prix bruts aux producteurs, orge 2014-22



## Oléagineux 2021 : Forte progression des prix

Les prix aux producteurs ont augmenté par rapport à l'année dernière pour le colza et le tournesol. La médiane pour le colza classique se situe, pour la récolte 2022, à Fr. 115.-/dt, soit Fr. 18.50/dt de plus que l'année précédente. Le prix médian pour le colza HOLL a aussi progressé à Fr. 122.20/dt et dépasse ainsi de Fr. 20.-/dt le prix de 2021. La différence de prix entre les colzas HOLL et classique progresse légèrement.

Le prix des tournesols a également progressé par rapport à l'année dernière, autant pour les variétés classiques (+ 15.50/dt) que pour les HO (+ Fr. 27.- par dt).

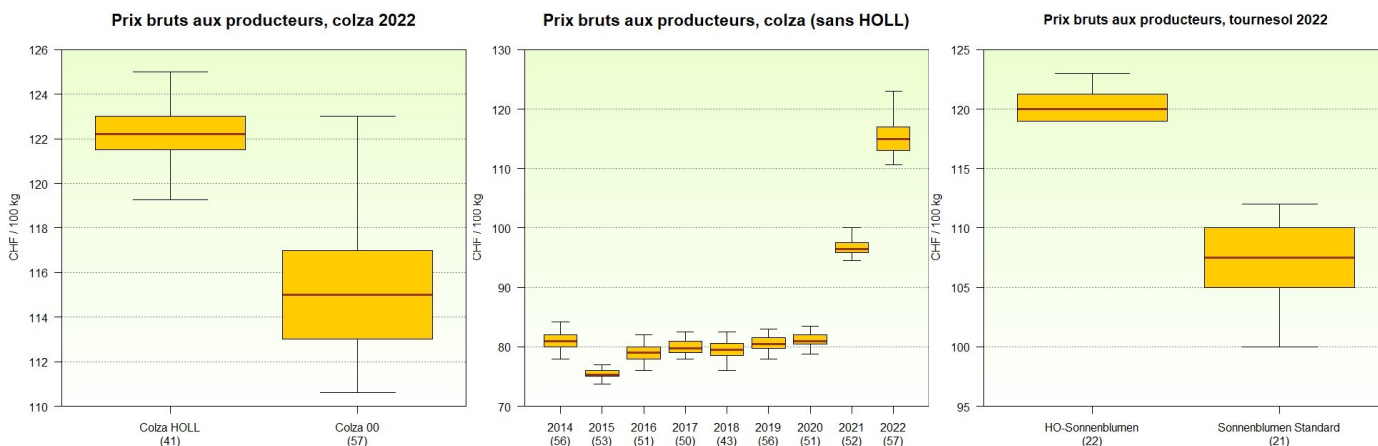
### Récolte 2024 : demande soutenue

Pour la récolte 2024, la demande en oléagineux (colza, tournesol et soja) est toujours très forte. Les nouveaux producteurs et les producteurs qui souhaitent augmenter leurs surfaces peuvent s'annoncer auprès d'Agrosolution.

La médiane pour le colza classique se situe à Fr. 115.-/dt ; elle est de Fr. 122.20/dt pour le colza HOLL.

### Evolution des prix des oléagineux suisses 2020-2022 [Fr./dt]

	Colza		Tournesol	
	classique	HOLL	classique	HO
<b>Médiane 2022</b>	115.00	122.20	107.50	120.00
Médiane 2021	96.50	102.00	92.00	93.00
Médiane 2020	81.00	87.00	78.75	83.00
<b>Augmentation / diminution des médianes 2021—2022</b>	<b>+18.50</b>	<b>+20.20</b>	<b>+15.50</b>	<b>+27.00</b>
HO(LL)vs. classique 2022	7.20		12.50	
HO(LL)vs. classique 2021	5.50		1.00	
HO(LL)vs. classique 2020	6.00		4.25	



Source : recensements des prix FSPC, 2014 - 2022

## Fixation du prix du colza

La formation des prix des graines de colza et de tournesol dépend de deux éléments. D'une part, le prix de l'huile sur le marché mondial et, d'autre part, le prix du tourteau. Pour le prix de l'huile, c'est la cotation en bourse pendant les mois d'avril à juin précédant la récolte qui est déterminante. C'est pendant cette période que les huileries concluent les contrats avec leurs acheteurs et

quelle prix de l'huile suisse est également fixé.

La transformation des graines de colza produit environ 37% d'huile et 58% de tourteaux, pour lesquels les prix correspondants sont payés et qui constituent ensemble le produit total. De ce montant sont déduits les coûts de transformation, les cotisations professionnelles et la cotisation des producteurs au pool des oléagineux. Les frais de stockage, de

transport, de financement et de commercialisation sont également pris en compte.

Pour la récolte 2022, les contrats ont été conclus durant la période où les prix internationaux étaient les plus élevés. Cela explique pourquoi les prix aux producteurs ont atteint un sommet.

Prix de l'huile Fr. 347.50 x rendement 37 % = Fr. 128.58  
 Prix des tourteaux Fr. 33.00 x rendement 58 % = Fr. 19.14  
 Produit de la vente = Fr. 174.72

Coûts de transformation = - Fr. 26.25  
 Cotisations (FSPC, USP, swiss granum, AHCS\*) = - Fr. 0.62  
 Cotisations des producteurs aux Pool Oléagineux = - Fr. 0.80  
 Autres coûts (transport, stockage, commercialisation) = - Fr. 6.50  
 Prix aux producteurs = Fr. 113.55

En 2023, les prix mondiaux des oléagineux et des huiles sont revenus à un niveau normal, soit quasiment au niveau 2020-2021. Les prix de vente de l'huile et des tourteaux ont par conséquent suivi la même tendance.

Les prix aux producteurs pour la récolte 2023 devraient ainsi se situer entre les prix des récoltes 2020 et 2021 (soit aux alentours de Fr. 85.-/dt pour le colza classique, à titre d'exemple).

\*Association Huile de colza suisse

## Aperçu : Récolte 2023 et recommandations de semis pour 2024

### Récolte 2023 : perspective

Les estimations de récolte donnent une bonne image des récoltes à venir, mais comportent aussi des incertitudes. Au cours des dernières années, les récoltes effectives ont été plus faibles que ce qui était prévu, voire nettement plus faible en 2021. Les conditions humides du printemps et la sécheresse en juin pourraient avoir un impact négatif sur les rendements. Il faut attendre la fin des récoltes et les recensements pour avoir un bon aperçu de la situation, en espérant que la récolte dans sa globalité permette de couvrir les besoins des transformateurs et de reconstituer des stocks stratégiques pour les céréales panifiables.

### Recommandations de semis pour la récolte 2024

#### Céréales panifiables

Les stocks de céréales panifiables Suisse Garantie sont au plus bas et la production ne doit pas diminuer, afin

de pouvoir reconstituer des stocks stratégiques. Au niveau de Suisse Garantie, il faut donc impérativement maintenir les surfaces de production. Les recommandations au niveau des variétés sont fournies par les centres collecteurs.

Bio Suisse a du potentiel pour accueillir de nouveaux producteurs de céréales.

#### Céréales fourragères

Le potentiel des céréales fourragères est présent, surtout pour le blé fourrager, le maïs grain et les pois protéagineux. L'orge doit avoir des poids à l'hectolitre élevés et les variétés doivent être choisies prioritairement en fonction de ce critère. Il est conseillé de se renseigner auprès des acheteurs avant d'augmenter les surfaces de céréales fourragères. Au vu du manque actuel de rentabilité, les céréales fourragères ne devraient pas être prioritaires dans l'assolement.

### Oléagineux

Les attributions aux producteurs pour la récolte 2024 n'ont pas encore atteint les quantités-cible. Les producteurs qui souhaitent commencer

**Les nouveaux producteurs de colza et de tournesols sont les bienvenus !**

la production de colza et de tournesol ou augmenter leurs surfaces peuvent s'adresser à Agrosolution.

Malgré la baisse de prix attendue pour la récolte 2023, les oléagineux restent financièrement intéressants. De plus, le colza s'intègre bien dans la rotation des cultures, couvre le sol durant presque 10 mois et a un effet positif sur la structure du sol grâce à son système racinaire.

**La FSPC conseille de suivre les recommandations des centres collecteurs, afin d'adapter le mieux possible l'offre à la demande.**

## Commentaire : Une nouvelle attaque contre l'agriculture se prépare

La récolte de signatures de l'initiative « Pour une alimentation sûre – grâce au renforcement de la production indigène durable, à davantage de denrées alimentaires végétales et à une eau potable propre » a débuté le 13 juin 2023. Intitulée officiellement « initiative sur l'alimentation », cette nouvelle fronde contre l'agriculture suisse a déjà le surnom d'initiative végane.

On retrouve malheureusement les mêmes ingrédients que dans les initiatives précédentes : diminution des engrais minéraux, diminution de la consommation de viande, amélioration de la qualité de l'eau et augmentation du taux d'autoapprovisionnement grâce au développement de la production végétale suisse.

A défaut de pouvoir sensibiliser les consommateurs et influencer directement la consommation de viande des citoyens suisses, l'agriculture est à nouveau attaquée dans son ensemble. Selon les initiants, l'agriculture suisse est responsable de tous les maux et

nos écosystèmes sont détruits à cause des subventions à la production animale, des importations de matières premières fourragères, des produits phytosanitaires et des engrais chimiques.

Avec de tels arguments, nul doute que le nombre de signatures soit atteint dans les délais. La vente directe durant la période Covid ou les complications dans l'approvisionnement suite à la guerre en Ukraine ne vont sûrement pas freiner la récolte de signatures.

Pourtant, un minimum de réflexion de la part de nos concitoyens pourrait changer la donne et mettre en évidence quelques contradictions majeures. Par exemple : En produisant moins de viande en Suisse, on devra en importer davantage, ce qui aura des impacts encore plus nocifs sur l'environnement. Ou encore : Si on diminue le nombre d'animaux en Suisse, les engrais de ferme diminueront et il faudra davantage d'engrais minéraux.

Une approche globale de notre approvisionnement et de notre alimentation fait défaut, une fois de plus, ce qui est plus que regrettable. Si les initiants veulent avoir un effet sur la consommation de viande, ils devraient chercher d'autres arguments que ceux visant à attaquer l'agriculture. En attendant, préparons nos arguments et continuons à nous mobiliser pour notre agriculture diversifiée, durable et répondant aux besoins de la population suisse !



Fritz Glauser, Président

**Je termine en vous souhaitant de belles récoltes 2023!**



Fédération suisse des producteurs de céréales  
Belpstrasse 26  
CH-3007 Berne

Téléphone : +41 31 381 72 03

Télécopie : +41 31 381 72 04

Messagerie : [info@fspc.ch](mailto:info@fspc.ch)

Retrouvez plus d'infos sur [www.fspc.ch](http://www.fspc.ch)

### Prochaines publications:

Le prochain bulletin de marché, prévu pour l'automne 2023, abordera principalement des thèmes autour des oléagineux.

Si un dossier ou un thème spécifique vous intéresse, n'hésitez pas à nous en faire part !